

Séjour du Dimanche 08 Septembre au Dimanche 15 Septembre 2024

Réservé aux adhérents de l'Association titulaires de la licence FFRandonnée 2023/2024

Association bénéficiaire de l'immatriculation tourisme fédérale de la FFRP N° : IM 075 100 382 Assurance R.C.P.
WTW France - Département Sport Immeuble Quai 33, 33/34 quai De Dion Bouton CS70001
92814 Puteaux Tél. : 09 72 72 01 19 ffrandonnee@grassavoie.com Contrat n° : 41789295M / 0002
Garantie financière :
GROUPAMA Assurance-crédit & Caution 132 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre Tel 33(0)149313131 - Contrat. N° 4000716162 / 0

**Animateur du séjour : Yves BARBIERI – 105 Chemin de DEYRAS – 07440 CHAMPIS
06 59 51 50 24 – mail : yves.barbieri@bbox.fr**

PROGRAMME

- **Transports et déplacements** : Déplacement en voitures particulières.
- **Hébergement** : VVF « Le Sud AVEYRON BRUSQUE » - Domaine de SERAS - 12360 BRUSQUE. 05 65 49 50 66.
- **Organisation** : Séjour en pension complète avec pique-nique midi (sauf journée avec repas au restaurant), chambre de 2 personnes.
- **Détail du séjour** : du jour d'arrivée au jour de départ avec :

Type de séjour : Séjour de randonnées en étoile encadrées par 2 accompagnateurs de montagne brevetés.

Programme des randonnées : Randonnées avec 2 niveaux de difficulté.

4 randonnées accompagnées par accompagnateurs, 1 randonnée avec repas commun au restaurant accompagnée par YVES et 1 journée libre.

Ce programme peut varier en fonction des conditions météo ou autres impératifs !

BUDGET du SEJOUR

Ce prix comprend	
554 €	Hébergement en pension complète chambre de 2 personnes.
6 €	Frais de fonctionnement Immatriculation Tourisme
60 €	Frais de déplacement en covoiturage à régler au chauffeur.

Ce prix ne comprend pas	
Sans objet	Les assurances facultatives ...
21 €	Les suppléments de chambres individuelles ...
-	Les boissons, dépenses personnelles ... et tout ce qui n'est pas indiqué comme COMPRIS !

INSCRIPTION

Nombre de participants : Minimum 25 Maximum 33

En cas d'un nombre insuffisant de participants, le séjour est purement annulé !

Les inscriptions se feront à compter du 15 Octobre 2023. **Les bulletins d'inscription doivent être envoyés dûment remplis et accompagnés du paiement de réservation.** L'inscription sera matérialisée par le paiement avec PAYASSO ou le dépôt du chèque de réservation de 160 € à l'ordre de :

« LEI ESCLOPS Saint-Pérollais » avant le 15/12/2023. Si envoi par courrier postal, le cachet de la poste fera foi.

L'inscription sera définitive après renvoi des bulletins signés à :

Mr Yves BARBIERI – 105 Chemin de DEYRAS – 07449 CHAMPIS

06 59 51 50 24 – mail : yves.barbieri@bbox.fr

ECHEANCIER

160 €	à l'inscription	Versement (Inscription + agrément tourisme compris)
200 €	15 / 05 / 2024	Second versement.
200 €	15 / 07 / 2024	Solde

Le remboursement de l'acompte n'est pas accordé, sauf si l'adhérent qui annule peut-être remplacé par une personne inscrite sur une éventuelle liste d'attente et qu'aucune prestation nominative ne reste due (hébergeur, vol, billets transport...). Si annulation selon les conditions ci-dessus, les primes d'assurances souscrites et la contribution immatriculation tourisme seront systématiquement dues.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables à la Permanence de l'Association ou sur le site du Club : www.randoleiesclops.fr / séjour / conditions générales de vente / assurance